

2 mai 2023

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, de la séance régulière du 2 mai 2023 à 19 h 30 tenue au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

Est absent :

M. Louis Coutu, maire  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
Mme, Eden Lauzon, conseillère  
M. Jean-Pierre Brien, conseiller  
M. Pascal Gonnin, conseiller  
Mme Suzanne Casavant, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice-générale, fait fonction de secrétaire.

Un invité se joint à la séance.

**1. ORDRE DU JOUR;**

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2023;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
  1. Tournesol
  2. Calendrier Table des Aînés
  3. Loisirs de Bonsecours
  4. Arrêt Nuitée VR
7. Signification de notre intérêt pour la démarche d'incubateur de projet de requalification de l'église de la Fabrique de la paroisse Sainte-Famille de Valcourt;
8. Mandant de remplacement des fenêtres au 142 principale Est;
9. Ajout des armoires de comptoir section du bas au 147 rue de l'Église (loyer);
10. Demande à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François l'émission d'un billet municipal de 52 000\$ lié au règlement 2012-403;
11. Acceptation de la proposition # 20221202 de services professionnels déposéE par Aquatech pour le suivi règlementaire des installations des eaux usées;
12. Acceptation de l'offre de services professionnels pour la vérification de la précision de l'élément secondaire d'un canal Parshall;
13. Achat d'équipements pour les analyses à la station d'épuration sur place ;
14. Achat de trois barils d'alun pour la station d'épuration ;
15. Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le mandat d'aménagement du sentier pédestre ;
16. Résolution pour déterminer qui doit assumer les frais de réparation des bacs de collecte fournis ou non par la municipalité à chaque propriété ;
17. Résolution concernant des travaux de voirie sur le chemin Mitchell ;

18. Résolution pour confier le mandat de surveillance pendant la construction des travaux de voirie 2023 déposé par la firme EXP ;
19. Avis de motion concernant le règlement permettant la circulation au VTT sur les routes de la municipalité ;
20. Voirie;
  1. Ouverture de chemins : Montagne et Sanctuaire;
  2. Entretien du 5<sup>e</sup> Rang;
21. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
22. Comités;
  1. Service de surveillance;
  2. Journée de la pêche;
  3. Loisirs locaux;
23. Période de questions;
24. Affaires nouvelles;
  1. Entente pour vente de terrain
25. Levée de la session;

2023-05-073

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel  
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

## **2. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est remise à l'assistance.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.  
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2023;**

2023-05-074

CONSIDÉRANT QUE tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2023;

QU'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel  
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2023 soit adopté tel que présenté;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

## **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL;**

**Points :**

- Loisirs : Le maire nous transmet la demande du comité des Loisirs pour s'enquérir auprès de notre vérificateur s'il peut préparer également leurs états financiers.
- Appel d'offres pour la niveleuse : l'ouverture aura lieu le 16 mai à 10h05.

**5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES ET RAPPORT DES DÉPENSES DURANT LE MOIS S'IL Y A LIEU;**

2023-05-075

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer au conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel  
 APPUYÉ par le conseiller Réal Vel  
 ET RÉSOLU

QUE les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

RECETTES du 4 avril au 2 mai 2023	5 673,71 \$
DÉPENSES D'OPÉRATIONS	31 863,22 \$
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
FTQ	340,82 \$
TOTAL	<u>32 204,04 \$</u>
Dépenses durant le mois	- \$
Salaires déboursés à la séance du conseil	5 817,81 \$
Salaires déboursés durant le mois	7 779,96 \$
Total dépenses	<u>45 801,81 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
 Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**6. CORRESPONDANCE;**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit fait suite à la correspondance selon les bons vœux du conseil.

Un résident se joint à 19h54.

**1. TOURNESOL**

2023-05-076

CONSIDÉRANT QUE nous voulons encourager la réussite scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien  
 APPUYÉ par le conseiller Réal Vel  
 ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de trente-cinq dollars (35\$) au Gala le Tournesol d'Or qui se déroulera pour les étudiants de l'école secondaire du Tournesol;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
 Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**2. CALENDRIER TABLE DES AÎNÉS**

2023-05-077

CONSIDÉRANT QUE le projet de calendrier de la table des aînés est un outil de grande importance pour notre population vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE depuis l’an dernier, il met en valeur les aînés de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la contribution monétaire offre un petit espace visuel;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

APPUYÉ par le conseiller Denis Vel

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent trente-cinq dollars (135\$) pour la réalisation du calendrier;

M. le maire demande le vote : tous sont d’accord.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

### **3. LOISIRS DE BONSECOURS**

2023-05-078

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Bonsecours organise les festivités de la fête nationale à proximité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de nos résidents participent à cet événement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie la somme de deux cents dollars (200\$) aux Loisirs de Bonsecours pour la fête nationale du 24 juin 2023;

M. le maire demande le vote : tous sont d’accord.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

### **4. ARRÊT NUITÉE VR**

2023-05-079

CONSIDÉRANT QUE l’organisme nous demande depuis quelques années de permettre des séjours courtes durées aux véhicules récréatifs;

CONSIDÉRANT QUE l’organisme s’assure de publiciser les informations et d’avoir une bonne sensibilisation auprès de ses membres utilisateurs pour une participation respectueuse aux endroits précisés par les propriétaires terriens;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs sont encouragés à visiter les attraits locaux et donc encourager l’économie locale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle réautorise le séjour courte durée d’au plus 4 VR sur le terrain vague face au haut parc René-Vel (coté sud de la rue des Érables) pour la saison estivale 2023;

M. le maire demande le vote : tous sont d’accord.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

### **7. SIGNIFICATION DE NOTRE INTÉRÊT POUR LA DÉMARCHE D’INCUBATEUR DE PROJET DE REQUALIFICATION DE L’ÉGLISE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-FAMILLE DE VALCOURT;**

Certaines informations sont manquantes pour rendre la décision, la résolution est donc ajournée à une date ultérieure.

**8. MANDANT DE REMPLACEMENT DES FENÊTRES AU 142 PRINCIPALE EST;**

2023-05-080

CONSIDÉRANT QUE nous sommes soucieux de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les fenêtres du bureau municipal sont d'origine, donc ont près de quarante ans, et ne fournissent plus d'étanchéité au bâtiment ou n'ouvrent plus pour permettre une aération ponctuelle;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant  
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Construction Rénovation S. Norris à procéder au remplacement des fenêtres du 142, Principale Est selon la soumission reçue ;

QUE la dépense soit portée poste budgétaire projet de réaménagement des locaux municipaux.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**9. AJOUT DES ARMOIRES DE COMPTOIR SECTION DU BAS AU 147 RUE DE L'ÉGLISE (LOYER);**

2023-05-081

CONSIDÉRANT QUE les armoires actuellement dans le loyer sont d'origine avec le bâtiment, donc presque centenaires, et que le temps a eu raison d'elles;

CONSIDÉRANT QUE des travaux sont déjà en cours dans le loyer pour moderniser les installations en place;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien  
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Construction Rénovation S. Norris à procéder au remplacement et ajout d'armoires dans la cuisine du 147, de l'Église selon la soumission reçue;

Que la dépense soit ajoutée au projet PRABAM;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**10. DEMANDE À LA CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS L'ÉMISSION D'UN BILLET MUNICIPAL DE 52 000\$ LIÉ AU RÈGLEMENT 2012-403;**

2023-05-082

CONSIDÉRANT QUE nous devons refinancer notre règlement d'emprunt 2012-403 autorisé par le MAMH;

CONSIDÉRANT QUE notre refinancement sera moins de 100 000\$;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes autorisés à transiger avec l'institut financière de notre choix;

CONSIDÉRANT QUE nous avons mandaté la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour nous faire une proposition de refinancement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel  
APPUYÉ par le conseiller Denis Vel  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le tableau des remboursements suivants déposé par Caisse Desjardins du Val-Saint-François:

Montant du prêt : 52 000\$  
Date du contrat : 14 mai 2023  
Durée : 5 ans  
Taux fixe et payable semestriellement : 6.50%

Échéancier :

Remboursement du capital : 14 mai 2024 : 5 200\$  
14 mai 2025 : 5 200\$  
14 mai 2026 : 5 200\$  
14 mai 2027 : 5 200\$  
14 mai 2028 : 26 000\$

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tous les documents et ou contrats permettant de donner suite au projet;

Que le financement ne soit pas remboursable avant échéance et sera exclu du versement de la ristourne annuelle de la caisse;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**11. ACCEPTATION DE LA PROPOSITION # 20221202 DE SERVICES PROFESSIONNELS DÉPOSÉE PAR AQUATECH POUR LE SUIVI RÉGLEMENTAIRE DES INSTALLATIONS DES EAUX USÉES;**

2023-05-083

ATTENDU QUE nous avons une proposition de service professionnel d'assistance technique et de vérification du bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la proposition a une clause de renouvellement tacite avec une clause d'indexation, exposée à l'annexe A;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la proposition de service # 20221202, pour le suivi réglementaire des installations des eaux usées tel que déposé par Aquatech;

QUE le coût total pour l'année 2023-2024 sera de huit mille cent dollars (8 100\$) ce qui représente un montant mensuel de six cent soixante-quinze dollars (675\$/mois);

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**12. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DE L'ÉLÉMENT SECONDAIRE D'UN CANAL PARSHALL;**

2023-05-084

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à la vérification des équipements annuellement pour respecter les exigences du ministère;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel

APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la- Rochelle accepte l'offre de services #20230440 de SIMO Management inc. au montant de mille cent quatre-vingt-onze dollars (1 191 \$) plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**13. ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ANALYSES À LA STATION D'ÉPURATION SUR PLACE ;**

2023-05-085

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'équipement pour réaliser nos analyses sur place;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien  
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle procède à l'achat d'équipements pour les analyses des eaux usées auprès de AESL Instrumentation au coût de neuf cent trente dollars (930 \$) plus taxes applicables;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**14. ACHAT DE TROIS BARILS D'ALUN POUR LA STATION D'ÉPURATION ;**

2023-05-086

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel  
APPUYÉ par le conseiller Denis Vel  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète trois barils d'alun à Laboratoire MAG Québec au coût de trois cent quatre-vingt-dix dollars (390\$) chaque, plus taxes applicables;

QUE des modalités soient prises pour retourner vingt barils vides pour un retour de cinquante dollars (50\$) par baril;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**15. RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE MANDAT D'AMENAGEMENT DU SENTIER PEDESTRE ;**

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue ne respecte pas le budget estimé par la municipalité, le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle refuse la soumission de la firme Les aménagements nordiques.

**16. RESOLUTION POUR DETERMINER QUI DOIT ASSUMER LES FRAIS DE REPARATION DES BACS DE COLLECTE FOURNIS OU NON PAR LA MUNICIPALITE A CHAQUE PROPRIETE ;**

2023-05-087

CONSIDÉRANT QUE le bac de compost est remis gratuitement à chaque propriété et que les bacs de recyclage et ordures sont la responsabilité des propriétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation inadéquate du bac (trop plein, trop lourd, utilisation avec matières non compatibles, etc) et le passage du temps peut causer des bris;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel

APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle détermine que les dommages dus à l'utilisation du bac ou ceux causés par le passage du temps sont de la responsabilité du propriétaire;

QUE les coûts de réparation du bac restant à la propriété doivent être assumés par le propriétaire avant de vendre sa propriété;

QUE les bris causés par le camion de ramassage, dans des circonstances régulières, sont comme à l'habitude, assumés par le contractant;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**17. RESOLUTION CONCERNANT DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN MITCHELL ;**

2023-05-088

CONSIDÉRANT QUE le chemin Mitchell est en piteux état;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant

APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise les travaux pour l'entretien du chemin;

QUE les dépenses seront portées à même le fonds réservé carrières-sablières;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**18. RESOLUTION POUR CONFIER LE MANDAT DE SURVEILLANCE PENDANT LA CONSTRUCTION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 DEPOSE PAR LA FIRME EXP ;**

2023-05-089

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP nous a déposé une offre de services de surveillance pendant les travaux de voirie 2023

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

APPUYÉ par le conseiller Réal Vel

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle confie la surveillance des chantiers de voirie des 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rangs à la Firme les Services EXP pour la somme de quatorze mille huit cents dollars (14 800\$) plus taxes applicables;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**19. AVIS DE MOTION CONCERNANT LE REGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION AU VTT SUR LES ROUTES DE LA MUNICIPALITE ;**

Le conseiller Denis Vel présente le projet du règlement 2023-460 concernant le règlement permettant la circulation aux VTT sur les routes de la municipalité. Le projet du règlement sera déposé à une séance ultérieure du conseil.



## **20. VOIRIE;**

### **1. OUVERTURE DE CHEMINS : MONTAGNE ET SANCTUAIRE;**

Le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate la Directrice générale pour contacter le contractant afin de l'aviser des dommages causés à la chaussée et ses abords ainsi que certaines propriétés privées afin de leur demander d'effectuer les réparations dues;

### **2. ENTRETIEN DU 5<sup>E</sup> RANG;**

Ponceau à modifier, ajout sans permis

Il est recommandé de prévoir au budget 2024 le nettoyage des fossés.

## **21. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS;**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

## **22. COMITÉS;**

M. Gonnin se retire.

### **1. SERVICE DE SURVEILLANCE;**

Alycia Meunier, surveillante du matin, accepte de remplacer Anne Bussières en fin de journée, les jeudis et vendredis jusqu'à la fin de l'année.

M. Gonnin réintègre la discussion.

### **2. JOURNÉE DE LA PÊCHE;**

2023-05-090

CONSIDERANT QUE l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle nous demande de s'associer à eux pour la Fête de la pêche du 4 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons poursuivre notre association pour cette activité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel

APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin

ET RÉSOLU

QUE le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribuera à l'achat de poissons pour la même valeur que l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

QUE le conseil offrira des hots dog gratuitement aux participants;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

### **3. LOISIRS LOCAUX;**

- Mme Casavant nous fait un compte rendu de l'AGA du 1<sup>e</sup> mai ainsi que les activités à venir. Les activités seront publiées dans le Larocheois ;
- Événement Bière et saucisses, le comité poursuit ses démarches ;

## **23. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Aucune question

## **24. AFFAIRES NOUVELLES;**

- Demande des séances du conseil diffusées à la télé communautaire ;
- Félicitations pour les travaux de nivelages effectués.

**1. ENTENTE POUR VENTE DE TERRAIN**

2023-05-090

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel  
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonin  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise la préparation d'une entente pour la vente de terrains de notre futur développement;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

**25. LEVÉE DE LA SESSION;**

2023-05-091

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée.  
Il est 21h29

\_\_\_\_\_  
Mme Majella René, gma  
Dir. Générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
M. Louis Coutu,  
Maire « en signant le présent procès-  
verbal, le maire est réputé avoir signé  
toutes les résolutions »